

ANNEXE 3-2

Assainissement

Schéma du réseau d'assainissement :

- Bourg
 - Tartane
 - Bac
-

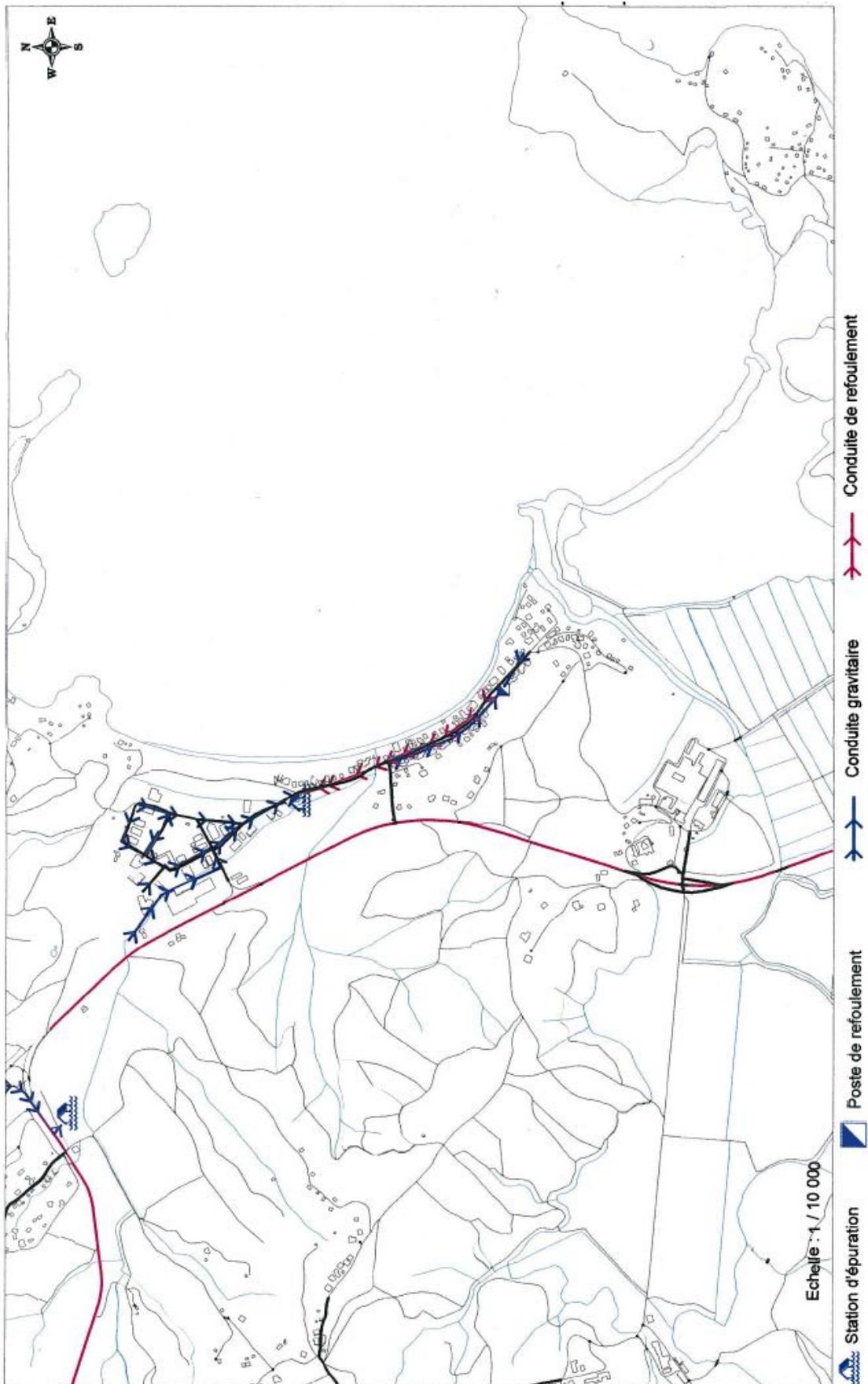


Figure 11c : Schéma du réseau d'assainissement du BAC

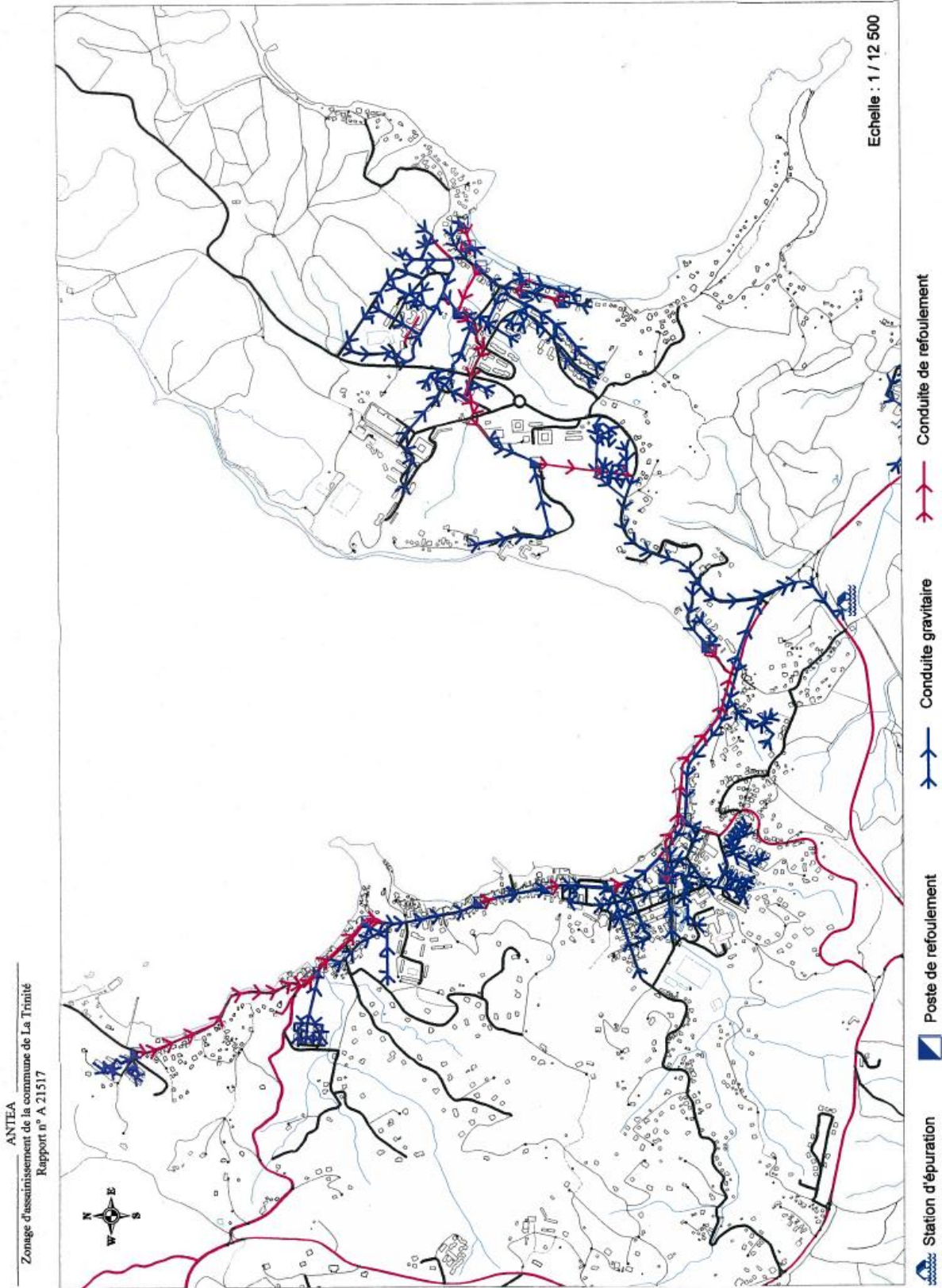


Figure 11a :Schéma du réseau d'assainissement du bourg

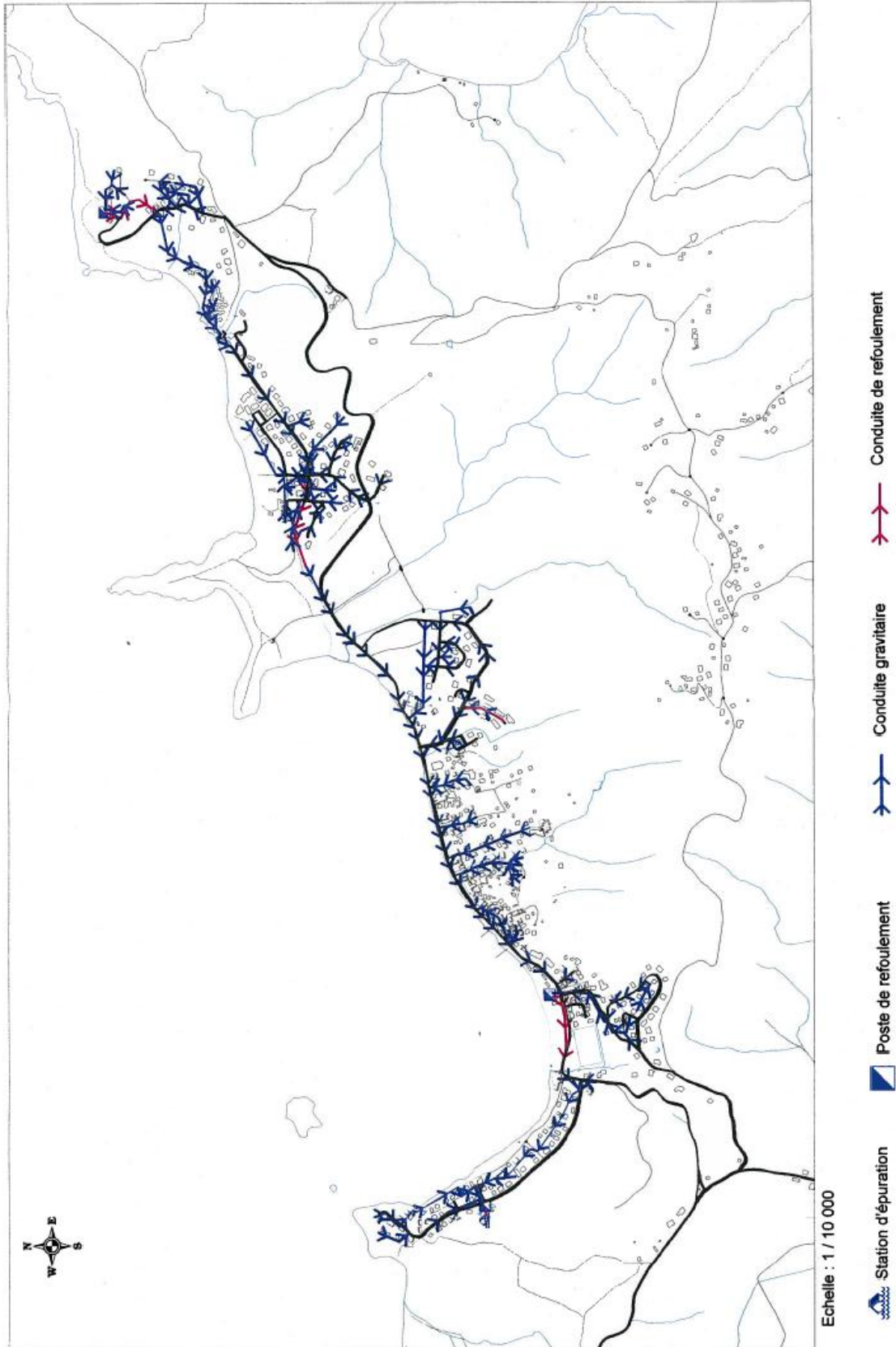


Figure 11b : Schéma du réseau d'assainissement de Tartane



Reçu au titre de
Contrôle de Légalité

Le
18 MARS 2004

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE TRINITÉ
DÉPARTEMENT DE LA MARTINIQUE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 13 MARS 2004

L'An Deux Mil Quatre, et le Samedi 13 Mars, à 8 H 30, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Louis-Joseph MANSCOUR, Maire.

SONT PRESENTS :

MM. MANSCOUR Louis-Joseph, RAVAUD Emmanuel, ROTSEN Alain, BUVAL Frédéric, CRISPIN Michel, PALIN Christian, ANACLET Louis-Joseph, TICAL Léo, BERET Frédéric, FLORIDOR François, GUILLAUME Gérard, SEJEAN Janou, BUVAL Gérard, SEJEAN Jean-Charles, LINISE Augustin -

MES TELLE Patricia, RAPON Paulette, AFRICA Nelly, VERMIGNON Alberte, FARADE Guylène, BENETEAU-DE-LA-PRAIRIE Noëllise, ETILE Monique, JUSTE Lucette, VAISSELIER Danielle, CINAMMAN Clémence, RADIGOY Eugénie, FIRMIN-GUION Yvonne, GAUDIN-DE-VIREMONT Lilliane, BAROUX Lucie -

ABSENT NON EXCUSE :

MM. CHANCE Emile - ETNA Camille -

PROCURATIONS :

Mme SAINTE-ROSE Geneviève à Mme TELLE Patricia

Mme BOREE Magali à Mme JUSTE Lucette

M. RAVAUD (parti en cours des séances) à Mme VAISSELIER Danielle

ASSISTES DE :

MM. Emile BAYBAUD, Directeur Général des Services – Raphaël VAUGIRAD, Directeur de Cabinet – Edouard COMLAN, Directeur des Services Techniques – Michel LOUIS, Urbaniste – Valère VITULIN, Contrôleur Territorial – Alain PARTEL, Responsable du Service Municipal de Prévention et d'Insertion – Raymond TACO, Chef de la Police Municipale – Hyppolite RAPON, Responsable du Service Municipal des Sports – Jacques COLOMB, Receveur Municipal –

MES Laurence RADIGUET, Directrice Générale Adjointe – Madeleine LINISE, Adjoint Principal – Pierrette GIBON, Assistante de Direction – Lise BIROTA, Secrétaire des Elus – Paule DELAUNAY-BELLEVILLE, Directrice du Service Municipal de la Culture – Christine ANGELIQUE, Directrice de la Médiathèque –

MES Ghislaine GEGAL, Attaché Territorial – Sonia MACENO, Rédacteur Territorial – Annick MUHEL, Responsable Service «Environnement & Propreté» –

Il est, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé au choix des secrétaires de séance.

Mmes RAPON Paulette et AFRICA Nelly sont désignées pour remplir les dites fonctions.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE :

APPROBATION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 92-3 du 03 Janvier 1992 sur l'eau ;

Vu la loi n° 55-101 du 02 Février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Septembre 2003 portant validation de l'étude du Zonage d'assainissement ;

Vu l'arrêté n° 03/40 en date du 19 Décembre 2003 prescrivant l'enquête publique sur le zonage d'assainissement ;

Vu l'avis favorable du Commissaire Enquêteur en date du 15 Février 2004 ;

CONSIDERANT qu'aucune observation n'a été formulée par le public sur le registre d'enquête et que les conclusions du Commissaire Enquêteur sont favorables :

DECIDE :

✓ D'APPROUVER le dossier de zonage d'assainissement tel qu'il est annexé à la présente, délimitant les zones du territoire de La TRINITE relevant de l'assainissement collectif ou de l'assainissement autonome en y intégrant les dispositions déjà exposées par le Député-Maire et retenues par le Conseil Municipal lors de sa séance du 25 septembre 2003 ;

✓ D'ANNEXER ledit document au Plan Local d'Urbanisme (P. L. U.) ;

✓ DE CHARGER M. le Député-Maire de régler les formalités afférentes à ce dossier.

Pour Extrait conforme
TRINITE, le 15 Mars 2004



Délibération affichée, le 18 MAR. 2004